

ECOLE SAINT IGNACE - BOUSBECQUE



Madame, Monsieur,

Vous faites la démarche d'inscrire votre enfant à l'école Saint Ignace et je vous remercie pour votre confiance.

Je vous rappelle que l'école est avant tout un lieu de vie où votre enfant doit se sentir bien et épanoui. C'est pourquoi, prenez le temps de lire notre projet éducatif avant de valider votre choix et de compléter le dossier... **Nos valeurs doivent être en accord.**

Si vous maintenez votre souhait, merci de remplir soigneusement le dossier d'inscription et de le déposer auprès de Mme Ghesquier, secrétaire de l'école qui vous précisera la date du rendez-vous.

Voici quelques éléments complémentaires :

Des dates à retenir (en respect des conditions sanitaires en vigueur) :

- 19 et 20 juin 2021 : fête de notre école
- samedi 3 juillet 2021 : matinée « Portes Ouvertes »

A noter :

- Les enfants de 3 ans sont prioritaires sur les enfants de 2 ans.
- Les Bousbecquois sont prioritaires ; les extérieurs sont soumis à l'accord de la mairie et sont inscrits en fonction des places disponibles.
- La mairie prend en charge la restauration scolaire.
- Les garderies et études sont assurées par l'école.

Petit conseil pratique :

Pour les enfants de maternelle, il s'avère prudent de garder contact avec la nourrice ou la crèche pour résoudre les problèmes de garde lorsque l'enfant est malade.

Il me reste à souhaiter la bienvenue à ces nouveaux élèves qui, pour la plupart, feront leurs premiers pas sur le long chemin de la vie scolaire.

Au plaisir de vous rencontrer lors du rendez-vous d'inscription.

Mme Stéphanie Mullier,
Chef d'Etablissement